Ce sera aussi le souhait de tous ceux qui auront su profiter de la science et de la lumière des *quatorze leçons* que l'auteur adresse aujourd'hui à notre public intellectuel.

Il nous est agréable de dire, en terminant cet article, que le Droit public de l'Église sort des presses de l'Action sociale et fait grandement honneur à l'établissement qui l'a imprimé.

Monument Laval

DERNIÈRE RÉUNION DES MEMBRES DU COMITÉ GÉNÉRAL

DU « MONUMENT LAVAL »

La dernière réunion du comité général du monument Laval a eu lieu le dimanche 22 novembre, à trois heures p. m., au salon de l'Université Laval, sous la présidence de M.le notaire L.-P. Sirois. M. l'abbé P.-G. Garneau, du Séminaire, agissait comme secrétaire. Les cutres membres présents étaient Mgr O.-E. Mathieu, Mgr H. Têtu, M. l'abbé Lindsay, de l'Archevêché, M. C.-J. Magnan, et MM. les notaires Charlebois et Grenier.

Le président donna les grandes lignes des travaux accomplis par les différents comités. Le comité exécutif et celui de construction ont tenu quarante réunions. La correspondance comprend des milliers de lettres.

Cinq prélats américains ont accepté l'invitation de l'autorité religieuse, et deux mille piastres ont été souscrites par les catholiques des États-Unis. M. le président ajoute que, dans l'accomplissement des devoirs de sa charge, il a rencontré partout les meilleures sympathies et les plus généreux dévouements.

Le secrétaire fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée du comité général. C'est à cette réunion qu'avait été définitivement fixée la date de la célébration des fêtes aux 21, 22 et 23 juin.

On communique au comité un état détaillé des recettes et des dépenses, d'où il résulte que les recettes générales ont été de \$53.487.81, et les dépenses de \$53,561.28, laissant un découvert de \$73.47 qui scra bientôt comblé par le paiement d'une souscription de \$77.00 considerée comme certaine, ce qui placerait du côté de l'actif un surplus de \$3.53.